

„ cette conduite. Elle a répandu des bruits
 „ calomnieux sur différentes communautés, en
 „ disant qu'elles avoient applaudi à leur des-
 „ truction. On jugera de l'effronterie de ces
 „ discoureurs par la lettre suivante. „

*Lettre de madame de Lentilhac de Gim'el, abbesse de
 Meaux, à l'auteur du Journal.*

Meaux, 21 Février 1790.

*Je vous prie instamment, monsieur, & j'espère de l'im-
 partialité qui caractérise votre Journal, que vous ne
 refuserez pas d'y accorder une place à la lettre que j'ai
 l'honneur de vous adresser. Ce sera un nouvel hom-
 mage que vous rendrez à la vérité, & un nouveau ser-
 vice à la religion. . . . L'ouvrage périodique, qui a pour
 titre : Assemblée-nationale & Commune de Paris, &c.
 a commis, dans son n. 198, une erreur, ou une in-
 fidélité, ou une équivoque qui compromettrait essen-
 ciellement l'honneur de ma communauté & l'attachement
 que toutes les religieuses qui la composent, conser-
 vent toujours pour leurs engagements, si elle n'étoit re-
 levée, réparée ou éclaircie. On y lit : „ Deux adresses
 „ ont été lues à l'ouverture de la séance du jeudi soir ;
 „ l'une, de vingt cinq religieuses de l'ordre de S. Au-
 „ gustin, de la ville de Meaux. Ces religieuses expri-
 „ ment la joie que leur a causée le décret (récent, qui
 „ concerne les ordres religieux), & déclarent y ad-
 „ hérer de tout leur cœur „ . . . Je dois au public,
 sans cesse abusé par de faux exposés, de déclarer hau-
 tement & dans toute la sincérité, tant en mon nom
 qu'en celui de toutes les religieuses de chœur & sœurs
 converses qui existent dans cette maison, qui est la
 seule communauté de filles en cette ville, de l'ordre
 de S. Augustin, que nous sommes toutes contentes de
 notre état, que nous en chérissons les devoirs & les
 obligations ; que nous regardons comme inviolables les
 vœux qui nous y lient ; en un mot, que nous ne vou-
 lons user de la liberté énoncée dans ce décret, que
 pour persévérer jusqu'à la mort dans ces résolutions.
 Je suis, &c.*

Signé, de Lentilhac de Gim'el, abbesse de Meaux.